

Démarche	: Fonds d'aide à la diffusion culturelle à destination des associations et des communes de Charente-Maritime
Organisme	: Direction des Collectivités et du Développement des Territoires

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Le dispositif d'aide à la diffusion culturelle a été conçu pour :

- encourager les initiatives locales dans le domaine du spectacle vivant,
- aider les ensembles musicaux, groupes et compagnies de spectacle vivant à se produire en milieu rural.

Le montant de l'aide est égal à 30% ou 50% du coût du spectacle figurant dans le contrat (cachets artistiques), dans la limite d'un plafond de 3500 €.

Données complémentaires

La demande est faite pour :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- une association
 une commune

Nom du représentant légal

Prénom du représentant légal

Fonction du représentant légal

Adresse de gestion (si différente du siège social)

Fonds d'aide à la diffusion culturelle à destination des associations et des communes de Charente

Téléphone du représentant légal

Mail du représentant légal

Nom du maire

Prénom du maire

Téléphone de la mairie

Mail de la mairie

Ce représentant sera t-il en charge du suivi de cette demande?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

oui

non

Nom de la personne en charge de ce dossier

Prénom de la personne en charge de ce dossier

Fonction de la personne en charge de ce dossier

Téléphone de la personne en charge de ce dossier

Mail de la personne en charge de ce dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat de cession signé par les deux parties

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB

Le RIB doit correspondre à l'appellation exacte de la structure mentionnée sur l'avis de situation INSEE

Caractéristiques du projet

Compagnie ou Production

Titre du spectacle

Date de représentation

Coût de cession (hors frais de déplacement, de repas et d'hébergement)

Adresse où se déroulera la représentation

Quartier prioritaire ?

Les quartiers prioritaires en Charente-Maritime sont : Centre-Ville Avant-Garde et Le Petit Marseille à Rochefort, Mireuil, Port-Neuf et Villeneuve les Salines à La Rochelle, Eco quartier l'Yeuse-La Robinière à Royan, Boiffiers-Bellevue à Saintes

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

oui

non

Contexte de la programmation

Public concerné

Signature électronique

Information

Les informations suivantes sont récoltées afin de procéder à la signature électronique de l'attestation que vous devrez réaliser pour que puisse débuter l'instruction de votre demande.

Nom du représentant légal signataire de l'attestation

Prénom du représentant légal signataire de l'attestation

Mail du représentant légal signataire de l'attestation

Téléphone portable du représentant légal signataire de l'attestation

Ce numéro est utilisé pour envoyer le code de signature

